



28 mai 2014

DG7/5/KA
Dr. Le Ministre / Nail
0982 - 77 Encre

Note à l'attention de Monsieur le Ministre

Objet : Fondation Anna Lindh (FAL)/Candidature égyptienne au poste de Directeur Exécutif

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Monsieur le Ministre que, dans le cadre du changement de gouvernance de la FAL (Présidence et Direction exécutive), occasionné par la fin des mandats de M. André Azoulay et M. Andreu Claret, au cours du 2^{ème} semestre de l'année en cours, le Secrétariat Général de la Ligue des Etats Arabe (SG LA) vient d'informer les Etats arabes membres de la candidature officielle de l'Egypte au poste de Directeur Exécutif de cette institution.

Il convient de rappeler que conformément aux statuts de la Fondation, la Présidence de la FAL devrait passer à un pays du Nord, tandis que la Direction exécutive et la Présidence du Conseil (BoG) devraient passer à un pays de la rive Sud.

La démarche du SG de la LA fait suite à l'annonce faite par l'Egypte lors de la dernière réunion du Conseil des Gouverneurs de la FAL à Barcelone, le 8 avril 2014.

La candidature égyptienne suscite les commentaires suivants :

- La candidature égyptienne, formulée avant le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt, traduit une volonté de positionnement pour barrer le passage à d'éventuelles candidatures arabes, surtout que le SG de la LA souhaite disposer d'une réponse avant le 3 juin 2014, date de la tenue de la 45^{ème} réunion du Conseil des Gouverneurs de la FAL ;
- Le profil de la candidate égyptienne, ex-conseiller culturel à l'Ambassade égyptienne à Paris et Secrétaire Général du Conseil suprême de la culture, traduit la volonté de ce pays de cantonner la FAL à son unique vocation culturelle ;
- La candidature égyptienne découle d'une volonté de ce pays de verrouiller le fonctionnement de la FAL en raison de ses préoccupations vis-à-vis de sa relation avec la société civile ;
- Les pays européens, conscients des motivations égyptiennes, comptent ne pas soutenir cette candidature. Cette position est appelée à être confortée par l'évolution de la situation politique en Egypte et la remise en cause de la légitimité de son nouveau Président ;
- Cette position m'a été confiée par la Présidente du Conseil des Gouverneurs de la FAL, l'Ambassadeur slovène Véronika Stabej, ainsi que par le Chef de Cabinet du Commissaire européen, Stefan Füle, lors sa dernière visite au Maroc, qui a déclaré qu'une candidature marocaine ou tunisienne serait hautement souhaitable ;
- Une prise des commandes de la FAL par l'Egypte condamnerait l'avenir de celle-ci. L'Egypte qui s'oppose aux lignes directrices de la Phase IV (2015-2017), serait encline à geler l'essentiel des programmes de la FAL, ce qui pousserait l'UE à réduire au minimum son financement de cette institution ;

Il y a lieu de signaler que, d'après les informations recueillies, d'autres pays arabes, notamment la Tunisie, seraient éventuellement intéressés par ce poste.

Compte tenu de ce qui précède, cette Direction propose de ne pas se prononcer en faveur de la candidature de l'Egypte, tant qu'un soutien clair n'est formulé par la majorité des pays membres de la Fondation et d'examiner favorablement la possibilité de présenter une candidature marocaine à la Direction Exécutive de la Fondation, option vivement recommandé par son Président M. Andrey Azoulay.



Très haute considération.

Karima KAMBAJ
[Signature]
Directeur de l'Union Européenne
et des Processus Méditerranéens

Copies pour information:

- ✓ Madame la Ministre Déléguée ;
- ✓ Monsieur le Secrétaire Général.